

(cf Annexe II du RÈGLEMENT "REACH" (CE) N° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil)

Date de réalisation de la fiche :	30 Septembre 2004
Date de dernière mise à jour :	09 Juin 2011
N° de mise à jour et objet :	7, mise à jour pour mise en conformité règlement CE 453/2010 et mise à jour classification

1. Identification de la substance et la société / l'entreprise

1.1 Identification de la substance

Nom du produit :	Lavandin, huile essentielle
Numéro d'enregistrement REACH:	Aucun numéro d'enregistrement disponible, le bande de tonnage de fabrication annuelle implique un enregistrement en 2018.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage :	Industriel et/ou domestique
Utilisation de la substance:	Ingrédient cosmétique / parfumerie / détergence / parfum d'ambiance / aromatisant / aromathérapie / complément alimentaire / nombreux usages domestiques ancestraux

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société :
Adresse :
Tel. :
Fax :
e-mail personne chargée de la FDS :

1.4 Numéro d'appel d'urgence

N° tél d'appel d'urgence : Centre antipoison France (Paris) : +33(0)1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement CE N° 1272/2008:

H317, sensibilisation cutanée, catégorie 1: Peut provoquer une allergie cutanée

EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Classification selon règlement 67/548/CE:

R 66, une exposition répétée pourrait assécher la peau ou la crevasser

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon règlement CE N° 1272/2008

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:
Mentions de danger:

Attention

H317: peut provoquer une allergie cutanée
EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Conseils de prudence:

Prévention:

P280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

Intervention:

P302+P352: En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Etiquetage selon règlement 67/548/CE

Symbole:

aucun

Phrases R:

R 66, une exposition répétée pourrait assécher la peau ou la crevasser

2.3 Autres dangers: Aucun à notre connaissance

3. Composition, Informations sur les constituants

3.1 Substances

Composition :

100% huile essentielle de lavandin

Numéro CE du produit:

294-470-6

Numéro CAS du produit:

8022-15-9

Numéro CAS EINECS du produit:

91722-69-9

Synonymes nom du produit:

Lavandula angustifolia x lavandula latifolia , lavandin essential oil, lavandula hybrida

Principaux constituants naturellement présents dans la substance:

Linalol, acétate de linalyle, cinéole, camphre, octanone, cis b ocimène, trans b ocimène, limonène, terpinène 1-ol4, bornéol, alpha-terpinéol, lavandulol, acétate de lavandulyle, butyrate d'hexyle, beta-caryophyllène, coumarine

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours:

En cas d'inhalation:

Pas de mesure spécifique.

En cas de contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon

En cas de contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

En cas d'ingestion:

Appeler immédiatement un centre Anti Poison ou un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Symptômes aigus: les symptômes peuvent se caractériser par des rougeurs ou des oedèmes de gravité variable pour les personnes déjà sensibilisées.

Effets différés: risques de sensibilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Pas d'information disponible

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction Atomiseur d'eau, anhydride carbonique, poudre chimique sèche ou mousse appropriée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance:

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses. En cas de fort échauffement, risque de formation de gaz explosibles dans l'air

5.3 Conseil aux pompiers:

Équipement de protection spécial pour combattre l'incendie

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Autres

Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement

informations:

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

6.1.1 Pour les non secouristes:

Premières mesures à prendre:

Éviter le contact avec les sources de chaleur, pour empêcher la vaporisation et l'inflammation.

Précautions individuelles:

Éviter le contact direct avec la substance

Équipements de protection adaptés

Porter des gants et des lunettes appropriés. Porter des bottes en polymère résistant aux huiles essentielles.

6.1.2 Pour les secouristes:

- Equipement de protection: voir section 8
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
Empêcher la diffusion du produit vers les cours d'eau, ou les nappes phréatiques.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Utilisation de matériau absorbant inerte (chiffons, sable, sciure...)
- 6.4 Référence à d'autres sections:
Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13

7. Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Respecter les mises en garde de l'étiquette
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Conserver le récipient bien fermé, conserver à l'écart de la chaleur ou d'une flamme. Ne pas laisser le contenant exposé au soleil. Certains polymères peuvent être dissous par l'action de l'huile essentielle, utiliser des récipients appropriés.
- 7.3 Utilisation finale particulière:
Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle:
La substance ne fait pas l'objet, et ne contient pas de constituants faisant l'objet de valeurs limites d'exposition individuelle
- 8.2 Contrôles de l'exposition:
- 8.2.1 Mesures d'ordre technique:
Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection individuelle
- 8.2.2 Mesures de protection individuelle:
Choisir les moyens de protection individuelle en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection
- | | |
|-----------------------------------|--|
| - Mesures d'hygiène | Bien se laver les mains et le visage après manipulation. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. |
| - protection des yeux / du visage | lunettes de sécurité, en cas de risque de projection |
| - protection des mains | Matière des gants: caoutchouc nitrile
épaisseur des gants: 0,40 mm
temps de pénétration: > 480 min |
| - protection respiratoire | non requis |
- 8.2.3 Contôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:
Ne pas jeter les résidus à l'égoût

9. Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- | | |
|--|--|
| Etat physique: | Liquide |
| Couleur: | Jaune clair à vert pâle, limpide |
| Odeur: | Odeur caractéristique de lavande et de camphre |
| Seuil olfactif: | Pas d'information disponible |
| Ph: | Pas d'information disponible |
| Point de fusion: | Pas d'information disponible |
| Température d'ébullition à pression atmosphérique: | 211°C |
| Point éclair °C: | 78°C, méthode appareil Luchoire |
| Taux d'évaporation: | Pas d'information disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Pas d'information disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure: | Pas d'information disponible |
| Limite d'explosivité, supérieure: | Pas d'information disponible |
| Pression de vapeur: | Pas d'information disponible |
| Densité de vapeur: | Pas d'information disponible |
| Densité relative moyenne: | 0,895 |
| Hydrosolubilité: | insoluble (1 g/l en moyenne) |
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | Pas d'information disponible |
| Température d'auto-inflammabilité: | Pas d'information disponible |
| Température de décomposition: | Pas d'information disponible |
| Viscosité dynamique: | Pas d'information disponible |
| Propriétés explosives: | Pas d'information disponible |

9.2	Autres informations	Propriétés comburantes:	Pas d'information disponible
		Miscibilité / liposolubilité:	soluble dans l'alcool, l'huile

10. Stabilité et réactivité

10.1	Réactivité:	En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air
10.2	Stabilité:	La substance est chimiquement stable en conditions standard (température ambiante)
10.3	Possibilités de réactions dangereuses:	Pas d'information disponible
10.4	Conditions à éviter:	Fort réchauffement
10.5	Matières incompatibles:	Aucune information disponible
10.6	Produits de décomposition dangereux:	Aucune information disponible

11. Informations toxicologiques

11.1	Informations sur les effets toxicologiques:	
	Toxicité aiguë par voie orale:	
	DL 50 orale (rat)	> 5000 mg/kg : Food and Cosmetic Toxicology, Vol 14, pp447, 1976
	Toxicité aiguë par voie cutanée:	
	DL 50 cutanée (lapin)	> 5000 mg/kg : Food and Cosmetic Toxicology, Vol 14, pp447, 1976
	Irritation de la peau:	
	Test d'irritation cutanée (lapin)	non irritant
	Sensibilisation:	
	Tests LLNA ONIPPAM, 2002	potentiellement sensibilisant
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:	
	Pas de données disponibles	
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:	
	Pas de données disponibles	
	Danger par aspiration:	
	Pas de données disponibles	
11.2	Autres informations:	
	Pour un usage en ingrédient cosmétique ou détergence, présence naturelle d'allergènes conformément à la directive 2003/15/CE	Valeurs maximales rencontrées dans la substance
		linalol 38%
		limonène 1,50%
		géraniol 0,66%
		coumarine 0,10%
	Présence naturelle de constituants pouvant faire l'objet de limitations selon les usages du produit (cosmétiques pour enfants)	Valeurs maximales rencontrées dans la substance
		Camphre 11,00%
		Cinéole (eucalyptol) 12,50%

12. Informations écologiques

12.1	Toxicité:	
	Toxicité pour le poisson	Pas de données disponibles
	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Pas de données disponibles
	Toxicité pour les algues	Pas de données disponibles
	Toxicité pour les bactéries	Pas de données disponibles
12.2	Persistence et dégradabilité:	
	Demande chimique en oxygène	Pas de données disponibles
12.3	Potentiel de bioaccumulation:	
	Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas de données disponibles
12.4	Mobilité dans le sol:	
		Pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Le rapport sur la sécurité chimique n'est pas requis à ce jour Pas de données disponibles

12.6 Autres effets néfastes:

Information écologique supplémentaire Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les réseaux d'eaux usées ou le sol

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthode de traitement des déchets: Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur, selon la directive 2008/98/CE pour l'europe.
Nettoyage: Nettoyage à la vapeur d'eau des éléments souillés, avec aération du local.

14. Informations relatives au transport

Etiquetage ADR / IMDG / IATA: Non classé

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement:
La directive 96/82/CE ne concerne pas cette substance

15.2 Evaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit à la date de rédaction

16. Autres informations

La classification et l'étiquetage de cette huile essentielle ont été établis en application du règlement européen (CE) N° 1907/2006 (REACH), 453/2010 (modification de l'Annexe II du règlement N°1907/2006 REACH portant sur la Fiche de données de sécurité), et du règlement 1272/2008 (CLP).

Cette fiche a pour objectif de décrire les risques et les moyens de prévention concernant le produit et les utilisations du produit visés au paragraphe 1.

Les informations contenues dans cette fiche ne prétendent pas être exhaustives. Elles sont données de bonne foi et sont basées sur l'état actuel des connaissances du fabricant à la date de sa rédaction. Elles ne sont valables que pour le produit en tant que tel et les utilisations mentionnées au paragraphe 1. Les informations décrites dans la présente fiche de données de sécurité peuvent ne pas être applicables si le produit vient à être mélangé avec d'autres substances ou mélanges chimiques.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit.

L'utilisateur du produit s'engage à informer le fabricant de tout retour d'expérience lié à l'utilisation du produit dans le cadre des utilisations déterminées au paragraphe 1

Pour tout autre utilisation que celle décrite au paragraphe 1, l'utilisateur sera seul responsable de cette autre utilisation et devra déterminer seul les risques et moyens de prévention pour cette autre utilisation.

Le présent modèle de fiche a été rédigé par le CRIEPPAM (Centre Régionalisé Interprofessionnel d'Expérimentation en Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales). Ce document constitue une trame destinée à faciliter la rédaction de la Fiche de Données de Sécurité par le fabricant du produit qui est le responsable de ce document. Ce modèle de fiche est diffusé par le Comité Interprofessionnel pour les Huiles Essentielles Françaises (CIHEF).